L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR JÉROME BAYON.

LUNDI MATIN, 19 MARS, 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

MAIRE
Col. PEIRE.

RECORDER
[illegible] DE ARMAS.

Nous sommes autorisés à annoncer qu'un grand nombre d'électeurs du 4ème. district soutiendront M. ANTONIO DUCROS, à la prochaine élection d'Alderman.

INTÉRIEUR.
NOUVELLE-ORLÉANS, 19 mars.

La malle de la Mobile, arrivée samedi, nous a apporté des journaux de New-York du 28 février et de Charleston du 5 mars, contenant des dates de la première ville du 3, reçues par mer. Il n'y avait eu aucun arrivage d'Europe à New-York; mais à Charleston, le brick anglais [illegible], capitaine M'DONALD, a apporté des nouvelles de Liverpool du 24 janvier et de Londres du 23. Ces nouvelles sont tout-à-fait dénuées d'intérêt, et n'offrent guère qu'une répétition de la plupart de celles qui nous étaient déjà connues.

D'après les rapports officiels, il paraît que le choléra tire à sa fin en Angleterre.

La chambre des communes s'est occupée du bill de réforme, immédiatement après la réouverture du parlement; et déjà quelques questions de détails ont été décidées; dans l'une de ces questions, la majorité ministérielle a été de 193 voix.

M. O'Connell est retourné en Angleterre pour prendre part aux travaux parlementaires. Il est arrivé à Wolverhampton le 19 janvier, où il a harangué une assemblée convoquée par des placards distribués par le parti de l'Union politique. Le lendemain matin il est parti pour Birmingham.

Une discussion intéressante s'est élevée dans la chambre des députés française, le 18 janvier, à l'occasion du rapport d'une commission sur un projet de loi tendant à accorder au ministère un crédit extraordinaire de 18,923,000 fr. pour le service de 1831.

Des lettres de Riga, du 29 février, disent que l'empereur de Russie était attendu dans cette ville pour le lendemain, et que la grande-duchesse devait aussi y arriver le 31. On pensait que l'empereur ferait un séjour dans cette ville avant de retourner à St.-Pétersbourg.

Le *Messager des Chambres* du 20, et les autres journaux de Paris du 21, disent que la France et l'Autriche ont ratifié le traité de la conférence; néanmoins, ce n'est qu'un bruit qui n'a rien d'authentique.

Nous nous faisons un vrai plaisir de rappeler aux dames et aux amateurs, qui pourraient l'avoir oublié, que c'est aujourd'hui, jour de la ST.-JOSEPH, qu'a lieu le dernier BAL MASQUÉ de la saison. Le temps, si variable depuis un mois, mais qui s'est fixé depuis quelques jours à un froid assez intense, semble devoir ajouter au charme de cette dernière soirée des amusemens d'hiver; car rien n'est moins agréable que d'étouffer dans une salle bien foulée; et, selon toutes les apparences, la foule ne manquera pas ce soir à la salle d'Orléans.

Depuis vendredi soir les bateaux de remorque ont annoncé un navire au bas du fleuve, venant, dit-on, du Havre; samedi et hier, toute la journée, nous croyions voir monter ce navire, que nous attendions comme le Messie, pensant qu'il viendrait à notre secours pour faire notre gazette d'aujourd'hui. Mais, inutile attente! il n'est rien arrivé, et nous sommes réduits à vous donner du feuilleton au lieu de politique.

MÉLANGES.
UN BETJOUANA.

Avez-vous vu des betjouanas? Savez-vous ce que c'est qu'un betjouana?

D'abord, avez-vous été en Afrique? au Cap, par exemple. Je vois à votre hésitation que vous n'êtes pas allés jusque là. Comment avez vous fait pour ne pas aller au Cap de Bonne-Espérance, voir des Hottentots qui vivent assez bien, avec quelques vieux Hollandais hottentotisés depuis long-temps! On va là maintenant comme au Mont-Blanc, à Londres ou à Saint-Cloud.

Au moins, si vous n'êtes pas allés au Cap, boire du vin de Constance et assister au spectacle d'une de ces belles tempêtes qui ont nommé la pointe sud de la longue terre africaine, vous avez lu Vaillant ou Maltebrun? Le premier de ces noms vous fait faire la grimace, et vous ne savez pas à quoi se rapporte l'autre. Vous êtes bien dégoûtés!

Maltebrun était un Danois fort savant, qui écrivait sur la politique, et qui a laissé une géographie d'excellens travaux. Quant à Vaillant, quelques naturalistes habiles, de ceux qui étudient les mœurs de toutes les régions au moindre leur fin ou aux ménageries foraines qui courent les fêtes de villages, ont imaginé de dire que ce voyageur a menti, qu'il a inventé des faits impossibles, et un autre examiner ce que tout le monde pouvait voir. N'en croyez pas ces naturalistes-là; Vaillant a pu se tromper comme tant d'autres, mais il n'a pas menti par gasconisme et pour vous faire dupe. Lisez donc Vaillant et Maltebrun, ce sont de très-bons auteurs qui vous diront ce que c'est qu'un betjouana.

Mais vous n'avez pas aimé la main Maltebrun et Vaillant; il fait froid, la paresse est une chose délicieuse et vous ne voulez pas vous déranger; il faut donc que moi, journal, je sois cette fois encore votre humble serviteur, et que je vous tire d'embarras.

Un *betjouana* est un homme. Le nom vous faisait croire peut-être que c'était un arbre, un animal, quelque chose comme de la rhubarbe ou du séné. C'est un homme noir, grand à peine comme M. Kératry, coiffé d'une laine qui lui va beaucoup mieux que son épaisse et brune crinière ne va à M. Prunelle, maire de Lyon, député de je ne sais où. Il a l'œil vif et féroce; la lèvre recouverte d'une moustache plus mince que celle d'un *jeune-france*; la bouche grande, ni plus ni moins qu'un des trois cents convives de M. de Villèle; les mains petites, armées d'ongles, longs comme celui que portaient, au petit doigt seulement, les marquis du XVIIe siècle, et que porte encore M. L***, un des marquis de ce temps-ci; les bras et les jambes grêles; les pieds forts, relativement au reste de l'ensemble; la poitrine peu développée; rien enfin d'un beau nègre; le diable créé par un classique qui veut lutter contre Caliban et Méphistophélès.

Voilà le signalement physique d'un betjouana. Voyons son costume. C'est fort simple. Le petit caffre est nu, garanti seulement contre le froid de la nuit par un manteau de peau d'antilope, dont le poil est intérieur. Quelquefois par pudeur, il porte un tablier de fourrure, et toujours un [illegible]. Mais depuis que le parterre du Théâtre-Français a fait tomber la pièce [illegible] de nos spirituels amis, je ne sais pas s'il est permis, même anatomiquement et en matière d'histoire naturelle, de parler de certaines parties du vêtement honnête d'un sauvage. Je ne m'y hasarderai pas.

Allez donc en Afrique, ou lisez Maltebrun et Vaillant; ou, mieux encore, allez voir le betjouana qui est à Paris. A Paris, oui, rue Saint-Fiacre, n. 3, dans les magasins de M. Delessert. Il est presque vivant: c'est-à-dire, qu'il est debout, armé de flèches et de lance, ayant à côté de lui son bouclier de cuir de vache, et l'assommoir dont le chef de police morale de sa tribu le frapperait s'il avait le malheur d'oublier de se pourvoir de préservatif pudique que M. de Latouche lui-même n'aurait plus vous nommer.

Vous le verrez paré de perles en collier, de petites dents en chapelet autour du cou, de lanières de cuir, supportant une lame de fer avec laquelle il prépare le poison pour ses flèches, et un étui d'os qui renferme la liqueur vénéneuse que les serpens d'Afrique distillent des alvéoles de leurs dents, reposées par l'action de la morsure. Sa coiffure est ce qui vous plaira sans doute davantage dans tout son costume horriblement pittoresque; elle consiste en une couronne élégante, de crinières soyeuses de porc-épic. Vous connaissez cent élégantes qui donneraient beaucoup d'argent et un quart d'heure de coquetterie pour se présenter au plus beau bal de Paris avec le chapeau du betjouana.

Et comment le betjouana a-t il quitté les environs de la jolie ville de Lattakou où il était né peut être? comment a-t-il renoncé aux belles forêts de Mimosas que nos nombreuses tribus fréquentent, entre le 20e. et le 30e. degré de latitude? C'est ce que je sais vous dire.

Le betjouana habitait à environ cent cinquante lieues du cap parmi les Hottentots. Il avait été exilé par les siens; qui sait si ce n'était pas un roi chassé comme trop [illegible], après une révolution sérieuse? Il était donc chez les Hottentots, malade, éteint, n'allant plus courir les lions et les [illegible], quand deux jeunes Français, MM. Verreaux, imaginèrent de chasser en chasse, à l'exploration en [illegible], au village où se mourait le pauvre nègre. [illegible] le lendemain de leur venue; au Pothara.

Le naturaliste est le véritable vampire dont on fait peur aux grands enfants, aux enfans et aux bonnes. Cette peau morte était précieuse pour MM. Verreaux; [illegible] parèrent, [illegible] un placé africain, laissant leur chasse [illegible].

Ils ont emporté la [illegible] curieux, et ce n'est pas la seule [illegible] qu'ils aient faite à la terre inconnue [illegible]. La collection de végétaux, d'oiseaux, de quadrupèdes, de coquilles qu'ils [illegible] est une des plus riches qu'on ait vue encore à Paris. Allez la visiter: c'est un plaisir que ces deux voyageurs vous offrent gratis. Vous y verrez plusieurs peaux de lions et de tigres, [illegible] vous remarquerez les trous des balles qui ont [illegible] ces féroces animaux, vous vous étonnerez profondément en voyant le chasseur français de dix-huit ans qui est allé si jeune en Afrique essayer sa force, son adresse contre de si redoutables adversaires.

(*Figaro.*)

SOCIÉTÉ DU BON HENRI.

On s'assemble pour publier un journal, vendre des marrons, acheter des fusils, et même pour faire un roi de France.

On n'avait encore pour être ministres, [illegible] un empire et découdre une maison. On composait des livres à cinq. Je suis en drame qui a une [illegible] famille. Dernièrement il s'est agi de révolutionner le monde à l'entreprise. Fumade seul, Fumade le roi du phosphore, s'est associé qu'à la gloire et à la fumée. Il a le monopole des briquets.

Voici venir une industrie-modèle le *nec plus ultrà* de la commandite, le beau idéal de la raison sociale A. B. C. Q.., et compagnie. Je vous le donne pour du Bélémo au dernier tirage. C'est un progrès en partie double.

Vous êtes devant le feu à bâiller, à regarder les tisons ou à gratter vos pieds. Il est impossible de se chauffer pour autre chose. On frappe à la porte: vous pensez aussitôt que c'est votre bottier, le tailleur, ou quelqu'un. Ce n'est pas quelqu'un. Ce n'est pas quelqu'un, encore moins le facteur, ni même le bottier. C'est un individu, ras, habit noir, un peu crasseux, cheveux à la Titus, nez fin, plié en deux, qui vous tend une lettre. On prend la lettre, on tâte sa montre et on dit: Si c'était un filou!

Pas du tout; c'est un martyr.

Le martyr vous expose comme quoi le gouvernement n'est pas respecté. Ce qui, soit dit en passant, regarde les sergens de ville et non les martyrs. Il ajoute que la cherté du pain, la volonté de Dieu, et l'éloquence de la *Quotidienne*, ont nécessairement sacré la pitié du peuple pour l'enfant du miracle. Comme cette nécessité ne vous est pas démontrée, vous prenez une prise de tabac pour éclaircir votre entendement. Enfin l'homme noir finit par vous avouer, en termes voilés, qu'il s'est fait carliste parce qu'il ne sait où manger. La conversation alors commence à devenir intéressante.

Là-dessus, pour doubler l'intérêt, si vous avez l'âme sensible et un cœur à la coque, ce qu'on peut toujours supposer, vous offrez à déjeûner à l'homme noir. L'homme noir avale d'un trait, sans souffler un mot, votre offrande patriotique; il mange l'œuf, tout l'œuf, la coquille même: son martyre, c'est la faim.

Tandis que vous admirez l'appétit de son malheur, il ne perd pas la tête, et vous rappelle avec sang-froid et d'un ton pénétré au malheur de son appétit. Vous ouvrez la lettre.

Ce papier est un prospectus, une circulaire, une lettre-de change, tout ce qui vous plaira. Au frontispice de l'imprimé, on lit en gros caractères: *Société du bon Henri*; plus bas, une croix latine, un écusson fleurdelisé, la lithographie du pèlerin et de la pèlerine, oiseaux voyageurs sur la route des empires, la griffe du pape et un *oremus*. Cette lettre est sans cachet, grasse et noire comme une conspiration; elle a passé au creux de toutes les poches, depuis l'aristocratie des pensionnaires d'Holyrood, jusqu'à la bourbe des affidés bien-pensans de carrefour. M. de Frayssinous l'a bénie.

C'est alors que l'éloquence de l'homme noir éclate et détonne. Il est à vos pieds, il menace, il exige; son œil rayonne de carlisme; sa bouche distille la propagande de sacristie; il y a du sang vendéen dans ses prières. Le martyr vous promet, à la troisième restauration, le royaume des cieux, au ministère ou trois bureaux de loterie, le tout, pour une pièce de cent sous à l'effigie de Louis-Philippe. C'est pour rien, dit l'homme noir.

Comme vous ne tenez pas beaucoup au royaume des cieux, que la loterie est immorale, et que le ministère est une galère, vous montrez au martyr la fenêtre ou la porte. Par habitude, il se met à genoux et fait un signe de croix en vous envoyant au diable.

Votre portière, qui est dévote, lui donne un sou. Le sou de la veuve devient ainsi le denier de l'apostolat. Voilà la moralité de l'histoire. *Figaro.*

— En ce moment le roi de Bavière compose un poëme en vingt-quatre chants, dont M. Dupin est le héros; il est intitulé: *La Panade.*

— Mlle. Lenormand a reçu dernièrement en audience particulière sa majesté don Pedro. Elle lui a prédit qu'il serait roi du Portugal à Pâques ou à la Trinité.

— Le Vésuve vomit des flammes; la conférence de Londres, des protocoles.

SACRIFICES HUMAINS.—On lit dans le *East India Magazine* qu'il est arrivé à Londres, venant de l'Inde, un jurisconsulte anglais, chargé, par quelques brahmines du Bengale, de poursuivre auprès du conseil privé lord Bentink, gouverneur général de l'Inde, pour avoir aboli dans ce pays des sacrifices humains. Cette diabolique coutume, qui doit son origine à l'excessive jalousie des premiers princes indous, qui, dans le but d'empêcher leurs nombreuses épouses de former d'autres nœuds après leur mort, profitèrent de leur pouvoir pour promulguer, avec l'aide des prêtres, par autorité divine, que les épouses des Indous de toute caste, qui désireraient la béatitude céleste, n'auraient qu'à s'immoler à la mort de leurs maris. Depuis l'année 1756, où les Anglais ont jeté dans l'Inde les solides fondemens de leur puissance, on compte quelques 70,000 ont été cruellement sacrifiées. Un brahmine possède le privilége d'épouser autant de femmes qu'il lui convient.

Vaautu, brahmine, qui mourut à Bagdapore, avait plus de cent femmes; vingt-deux furent immolées à sa mort sur son bûcher; le feu dura trois jours. Ce brahmine avait épousé quatre sœurs; d'eux d'entre elles furent sacrifiées. Peu de temps avant que parût l'ordre de lord Bentink qui abolit cette horrible coutume, un rajah des montagnes, qui mourut, eut vingt-huit femmes mises sur son bûcher et consumées avec lui. Le jurisconsulte anglais qui vient d'arriver à Londres, chargé de demander au conseil privé le rétablissement de ces barbaries, et qui était à Calcutta en décembre 1829, quand lord Bentink vengea l'humanité par l'abolition de ces horribles pratiques, n'ignore pas que cet acte bienfaisant fut accueilli avec enthousiasme par des millions d'Indous, qu'une députation de brahmines vint témoigner au gouverneur général sa profonde satisfaction, et que l'armée entière de Sepoi manifesta son allégresse par les plus vives acclamations. Du reste, l'affaire est maintenant pendante au conseil privé.

THÉ.—Rien n'est aussi extraordinaire que de voir encore aujourd'hui toute l'Europe à la merci des caprices d'un gouverneur absurde pour la production d'une plante dont l'usage lui est devenu indispensable. Il ne paraît pas cependant que la plante à thé ne puisse pas croître dans une latitude élevée; au contraire, différentes espèces de *camellia* ou plantes à thé sont cultivées dans les parties septentrionales de la Chine et à des hauteurs considérables. Pourquoi ne serait-il donc pas possible de cultiver cette plante dans certaines contrées favorables de l'Europe?

Dans l'île de prince de Galles, la plante à thé a été introduite depuis long-temps, et on obtient de beaux résultats. On lit dans le *Diario fluminense* que cette plante est cultivée aussi avec le plus grand succès à Saint-Paul, au Brésil, par le sieur Joao Arauche de Tolède, dont le jardin contient plus de 31,000 plants qui, quoique jeunes encore, ont néanmoins rapporté du thé d'excellente qualité; Cette plante viendrait donc à merveille dans presque toutes les parties de l'Indoustan. Il y a même des raisons de croire qu'elle pourrait croître dans la Grande-Bretagne même, aussi facilement que quelques-uns de nos arbustes les plus communs. On assure que le *Camelia Viridis*, ou plante à thé vert, a été plantée avec succès par M. Roossey, à Bristol, dans la partie du Breconshire, près de la source de l'Usk, à mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette plante qui a résisté aux rigueurs de l'hiver, et a été entièrement endommagée par une gelée très forte, a déjà poussé plusieurs vigoureux bourgeons.

CANDIDATS COMME ALDERMEN.

1er. District:
MARC LAFITTE, M. MORGAN.

2me. District:
FELIX LABATUT.

3me. District:
DR. THOMAS.

4me. District:
ANTONIO DUCROS, E. A. CANON.

5me. District:
A. SEARLE, [illegible], M. ANDRY.

6me. District:
J. S. [illegible]

7me. District:
J. M. BACH, [illegible] AUD.

8me. District:
E. BLANC, [illegible]

MOUVEMENT DU PORT.
PORT DE LA N.-ORLÉANS.

[illegible]

Navire Gen. Hand, [illegible], Baltimore, J. W. Zacharie & Co

" Orozie, Pope, New York, Foster & Hutton

Barque Elisabeth, Gould, Liverpool, [illegible] Arrett

Brick Barque, Bonthall, Baltimore, Harrison, Brown & Co

Cod. Hyde, Ally, Pierce, Apalachicola, [illegible]

" [illegible], Monroe, Charleston, L. H. Gale

" [illegible], Arapaza, (Texas) J W Zacharie & Co

" Washington, Swain, St. Marks, [illegible]

Sloop Sarah, Cure, Pensacola, [illegible]

ARRIVÉS.

Navire Huntsville, Stoddard, Foster & Hutton

Brick Treaty, Winnsmore, Philadelphie.

Navire Frederick, Sheridood, Charleston.

Steam-boat Louisville, Asa, Louisville

THEATRE DU CAMP.

Le Directeur a le plaisir d'annoncer l'arrivée de M. HACKETT, engagé pour six représentations, il débutera AUJOURD'HUI, 19 mars.

Dans la pièce qui a remporté le prix offert par lui le printemps passé, et qui a attiré la foule dans toutes les grandes villes du Nord; intitulée

LE LION DE L'OUEST,

En 2 actes: M. Hackett remplira le rôle du *Kentuckien.* Suivie de

LA DAME ET LE DIABLE.

Pièce comique. Mardi, seconde représentation de M. Hackett.

SALLE ST. PHILIP.

Encoignure d'Orléans et Bourbon.

BAL DE LA SAINT JOSEPH.

Lundi, 19 mars 1832.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Prix d'entrée. Les Cavaliers, $1.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

FREDERICK FREY & CO., ont transporté leur comptoir au No. 69, de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti. 19 mars—3

ON a besoin d'un navire de 400 boucauts, s'adresser rue St. Louis, No. 22. 19 mars

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO. 19 mars rue des Magasins, No. 20.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre,

Chataignes, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de foies gras, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres; 20 caisses Limons frais; 800 boites Sardines, à l'huile et au beurre en boîtes et en demi-boîtes, de Nantes et de Lorient, Amandes à la princesse, coque tendre; 1200 Paniers couverts; Abaynthe, Eau verte cristalisée, Kirshwaser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de croûte rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grapes; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin: Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernent la grosserie, qu'ils vendront en gros et en détail.

19 mars CLAPIER & MICOUD.

ON voudrait acquérir à des conditions avantageuses pour y construire de suite un établissement, UN VASTE-TERRAIN qui ne soit pas trop humide; l'emplacement est indifférent, pourvu qu'il se trouve dans la circonférence comprise entre le Bayou, Remparts, Chemin du Bayou, et Champs-Elisées, ou la partie sèche des cyprières à droite du chemin qui va de Rail-Road au pont du Bayou.

S'adresser au bureau de cette feuille.

19 mars—4

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Samedi, 10 mars 1832.—*J. Bte. Lacroix vs. Louise Roux, sa femme; Louise Roux, femme légitime de J. Bte. Lacroix vs. son mari.*—Il est ordonné, adjugé et décrété, que les parties dans les deux affaires susdites à la cour pour être jugées, savoir: Jean-Baptiste Lacroix et Louise Roux, sa femme (No. 6238), et Louise Roux et son mari (No. 6239) soient divorcées pour les raisons ci-dessus mentionnées, et que les liens du matrimonie soient pour toujours dissous entre le dit Jean-Baptiste Lacroix et la dite Louise Roux, sa femme. Il est en outre ordonné, adjugé et décrété, que la dite Louise Roux recouvre de son mari la somme deux mille piastres, par privilége, avec les frais de procédure dans les deux affaires.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1832.

Signé CHARLES MAURIAN, *juge.*

Je certifie ce que ci-dessus.

17 mars—3 FRED. BUISSON. *Dép. Greffier.*

A VENDRE.—UNE NEGRESSE créole du pays, âgée de 23 ans, et sa fille âgée de 4 ans; cette négresse est cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et servante de maison. Si elle n'est pas vendue d'ici au 23 de ce mois, elle sera mise à l'enchère ce jour-là, à la Bourse. S'adresser à l'encoignure des rues Bienville et Bourbon, Nos. 69 et 64.

16 mars—3

UN FORGERON, qui entend bien sa partie, demande de l'emploi en ville ou à la campagne. S'adresser pour plus ample information, à M. Durand, rue Conti, No. 31. 16 mars—3

AVIS.—Don THOMAS DE LA VEGA, membre honoraire et de mérite de l'Académie Royale de St. Fernando, de Madrid, a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de s'établir dans cette ville, où il se propose d'enseigner le DESSIN, LA PEINTURE en miniature et à l'huile, ainsi qu'à faire des portraits dans tous les genres. Les personnes qui désireront l'occuper à cet effet, voudront bien s'adresser au Café de la Légion, rue Condé, entre Dumaine et St.-Philippe. 16 mars—6

AVISO.—Dn. TOMAS DE LA VEGA, academico de honor y merito de la Real de Sn. Fernando, en Madrid, tiene el honor de anunciar al público que, habiendose establecido en esta ciudad, se ocupará en enseñar el DIBUJO Y PINTURA en miniatura y al oleo, y en hacer RETRATOS de todas clases. Las personas que gusten ocuparlo para estos objetos se servirán acudir al Café de la Legion, calle de Condé, entre Dumaine y Sn. Felipe.

16 de marzo

WM. FADEUILHE & CO. Marchands tapissiers, rue de la Douane, No. 48, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartemens, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, soffas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie du tapissier; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes déterminés de vendre à un prix modéré. Références, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Carleton; W. Mongomery; Jandon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

363 sacs CAFÉ en vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO. 12 mars rue Royale, No. 117.

TOILE A VOILE de la manufacture renommée de Crooks, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par HARRISON, BROWN & Co. 12 mars rue Royale, no. 117.

REÇU et à vendre par le soussigné, un joli assortiment de mousselines imprimées et guingans français. 12 mars C. [illegible] rue de Chartres, No. 83.

81 BALLES FOIN de première qualité, en débarquement du navire Creole, de New-York, à vendre par (5 mars) FOSTER & HUTTON.

SUCRE.—[illegible] boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à un mille au-dessus du Détour, côté droit du fleuve, à vendre par 28 mars DUCROS & MORPHY.

ON a besoin de 12,000 gallons de Mélasse à prendre sur des habitations. S'adresser au No. 13, rue du Camp. 6 mars

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par 8 fév LINCOLN & GREEN.

TIRAGE DE LA LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES

4me. CLASSE DE 1832.

26 7 1 20.

19 mars J. B. PAGET, Directeur.

MAIRIE DE LA N.-ORLÉANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 75 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 43 onces de pain pour un escalin.

17 mars D. PRIEUR, Maire.

AMANDES—30 sacs, récemment reçus par le navire Tennessee, à vendre par 17 mars WM. G. HEWES, rue du Camp.

WHISKEY.—24 barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH, 17 mars Nouvelle Levée, No. 15.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre,

300 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à draps de Russie, 100 do. Nankin, 300 barillets Vin de Bordeaux, 100 do. Eau-de vie d'Espagne, ayant droit au drawback; 70 pièces Dundee, 10 bales Toile à draps de 5-4, 30 do. Toile à voiles, 90 ballots et 25 caisses Cita blanche, 5 caisses Pelles, 28 do. Hâches, 15 do. Mouchoirs différentes grandeurs; 4 malles Mouchoirs de soie, 30 caisses Blanc-de-Baleine, 6 do. Gingembre, 100 do. Raisins, 20 sacs Amandes, 100 do. bœuf Caté, 50 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre raffiné, 60 do. Clous coupés, 3 pipes Genièvre imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 [illegible] Riz, 190 Barres de grillages, 2 grands Drays, 8 quarts de barriques Vin de Madère. 17 mars

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Parret, rue Toulouse, No. 62. 17 mars

PERDU OU EGARÉ.—Un petit CHIEN de la Havane, à longue soie blanche, ayant un trou à chaque oreille. Quiconque le ramènera au bureau de cette feuille recevra une récompense honnête. 16 mars—5

BANQUE DE LA CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 12 mars 1832.

LA Banque de la Cité commencera à faire des affaires le lundi, 19 du courant, et la Direction s'assemblera les mercredis et samedis, pour s'occuper des escomptes. Par ordre de la Direction,

15 mars S. CLAGUE, Caissier.

LIBROS ESPAÑOLES, recientemente recibidos por E. Johns & Co., calle de Chartres, No. 113, que se ofrecen á vender á precios muy bajos:

Carlos y Fanny; Campaña de media noche; Cartas marinas; la Caverna de la muerte; Discurso de J. J. Rousseau; Don Quixote de la Mancha; el Dote de Paquita; el Derecho Romano; Espiritu de las Leyes; Comentario de Montesquieu; Extracto del Compendio Historico de la Religion; Enciclopedia de la Juventud; la Esposada de Abydos; Economia Politica; Vidas de Españoles celebres; los Erudidos á la Violeta ó Curso completo de todas las ciencias; Ensayos populares relativos á la Medicina; El Buen Sentido; Espiritu del Talmud; la Filosofia; Filosofia Moral; Tactica de las Asambleas Politicas de Richevand.

16 mars

LETTRES de Change sur New-York, Boston, la France et Londres, à vendre par 13 mars THEO. NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre la cargaison du brick français la Vesta, de Cette, composée des articles suivans:

280 barriques de vin rouge,
2 do. vin Muscat,
71 caisses vin Muscat,
40 balles bouchons de 15 et de 20 mille chaque.
40 tons. sel pour saumure,
20 caisses limons,
20 balles amandes à la princesse et cassées.

Aussi en débarquement du brick Laura, de Marseille.

100 barriques vin rouge,
200 caisses vin Muscat,
100 do. St.-Georges,
50 demi barils vin imitation Madère,
100 paniers huile d'olive,
100 demi do. do.
20 caisses thé à sinarine,
10 balles amandes en coque,
3 caisses crême de tartre,

De plus en Magasin

200 sacs café de la Havane,
150 boucauts de riz,
150 caisses vin de Bordeaux, de différentes qualités.

16 mars—3 P. F. PETITPAIN, rue Toulouse, No. 80.

EPAVE.—Il a été conduit à l'écurie rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre, le 2 de ce mois, une JUMENT alezane, ayant le pied gauche de derrière blanc. Elle n'a ni marques ni étampe. Le propriétaire est requis de venir la réclamer, en payant les frais. 8 mars—3

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feue Veuve Amy, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire, ne serait point homologué, et l'exécuteur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.

9 mars MARTIN BLACHE, *Régistrar.*

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régistrar des Testamens.*—Lundi, 19 du courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, rue St. Anne, entre les rues Condé et Royale, les marchandises composant le magasin de feu Charles Morgenstern, et consistant en livres, papiers, plumes, encre et autres articles de librairie—plus 2 presses à imprimerie, avec caractères, etc., presses et outils de relieur. Conditions comptant. Par ordre de la cour.

8 mars MARTIN BLACHE, régistrar.

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à J. CHALARON, 20 fév—☞ rue Royale

VIOLONS & GUITARES, &c.

REÇU et à vendre par les soussignés, à des conditions raisonnables, un assortiment de Guitares faites expressément pour le pays, 3 doz. violons de qualité supérieure. E. JOHNS & CO.

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 7 mars.

60,000 TUILES reçues par le navire Woodbury, à vendre par 8 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

EN débarquement de la Lise et Aimée, venant de Bordeaux.

10 balles couvertures 8 points; 12 barriques vinaigre, vieux, 65 Estelles, 24 dames-jeannes vinaigre, qualité supérieure; 22 caisses grand vin, château Laffitte; 46 do. grand vin, château Léoville; 6 tierçons vin blanc, Haut Barsac, à vendre par 21 fév T. NICOLET & CO.

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par [23 fév] LINCOLN & GREEN.

TRAITES sur Boston, à vendre par 20 fév THAYER, HURD & CO. rue des Magasins.

LETTRES DE CHANGE sur Paris-New-York et Philadelphie, à vendre par 10 fév. P. E. SORRE.

REMEDE DU DR. LEROY.—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Lequay Cottin" à Paris les personnes qui cherchent à [illegible] le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUGONGE. 21 fév encoignure Conti et Chartres.

CAFÉ de St.-Yago, Havane et St. Domingue, reçus et en magasin, à vendre par 20 fév J. W. ZACHARIE.

363 SACS café vert de la Havane, 1re. qualité, reçus par le goël. Amanda, et à vendre par 20 fév HARRISON, BROWN & Co.

MELASSE—50 barriques de premier ordre, reçus par le bateau-à-vapeur Velocipede, à vendre par TOURNÉ & BECKWITH, 17 fév nouvelle levée, no. 15.

PORC, &c.—[illegible] barils Porc, 66 barils whiskey, 23 do. [illegible], 20 demi-barils bœuf, 5 barils [illegible], et 9 [illegible], en débarquement du bateau-à-vapeur [illegible], à vendre par TOURNÉ & BECKWITH, fév nouvelle levée, no. 15

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau à vapeur de première classe PHILADELPHIA, capitaine [illegible], ayant une partie de son chargement engagée, partira pour les susdits ports Jeudi prochain. Pour le fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord ou à STETSON & AVERY, 19 mars rue du Camp, No. 31.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur de première classe CALEDONIA, capitaine HALL, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à 10 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick HERMOSA HAVANERA, capitaine ASTUY, partira pour le susdit port cette semaine, s'adresser à THAYER, HURD & CO. 19 mars rue des Magasins, No. 20.

POUR BORDEAUX.

Le navire français LISE & AIMEE, capitaine MOULINET, partira pour le dit port, le 15 avril prochain, pour frêt ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Place d'Armes, ou à 16 mars V. ROUMAGNE.

POUR NEW YORK.

Le beau navire TRITON, capitaine PARSONS, maintenant en chargement, partira le 22 du courant; pour frêt ou passage s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à 16 mars FOSTER & HUTTON.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)

La goëlette neuve LOUISIANA, fine voilière et doublée en cuivre, capt. A. SMITH, partira sous peu. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à TOURNÉ & BECKWITH, 16 mars Nouvelle Levée, no. 15.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire fin voilier, HELVETIA, capitaine MINOR, partira positivement le 1er. avril. Pour frêt ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à 13 mars THEOD. NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE, (passage seulement.)

Le beau brick INDUS, doublé et chevillé en cuivre, capt. JONES, partira dimanche prochain, 17 du courant, il a de bonnes cabanes, et peut accommoder 10 ou 12 passagers; s'adresser à bord, entre les rues de la Douane et Bienville, ou à HARRISON, BROWN & CO. 14 mars rue Royale, No. 117.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot SWAN, capit. SNELL, ayant deux tiers de son chargement engagés, peut recevoir l'équivalent de 150 à 200 boucauts de sucre, sur la côte; on préférerait aller les prendre au-dessus de la ville. Ce brick sera expédié dans 4 ou 5 jours. Pour frêt, s'adresser à SAMUEL J. MORGAN & CO. 13 mars encoignure Gravier et du Camp.

POUR LA MOBILE.

Le joli [illegible] AVIS, capitaine McLean, [illegible] partir sous peu, s'adresser à 13 mars [illegible] NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot régulier BOURNE, capt. Benthall, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face de la Douane, ou à 10 mars HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE.—Cette belle propriété du faubourg Ste. Marie, connue sous le nom de *Presse à Coton de Rilieux*, faisant face aux rues Tchoupitoulas, Poydras et des Magasins; il y a sur cette propriété de vastes bâtimens en briques, solidement construits, et si l'acquéreur désirait faire des changemens dans leur distribution, on peut prendre de ces bâtisses, une quantité prodigieuse de bois excellent, propre à faire de nouvelles constructions. La cour et tous les passages sont pavés avec des pavés ronds.

La situation de cette propriété au centre de la partie de la ville la plus florissante, mérite l'attention de ceux qui tiennent aux localités. Sa proximité de l'endroit où tous les bateaux à vapeur viennent amarrer, lui donne une position d'autant plus avantageuse, qu'au fur et à mesure que le commerce augmente les positions de ce genre plus rares. La proximité à laquelle elle se trouve du fleuve, et le bon état dans lequel se trouve la rue Poydras, lui offrent un avantage inconcevable, que d'autres presses ne peuvent avoir, vu la difficulté des charrois dans les autres rues, circonstance qui, due aux obstacles insurmontables qu'éprouvent nos améliorations municipales, fait que cette propriété est plus convenable qu'aucune autre pour la réception ou l'expédition de la quantité immense de denrées qui abondent ici.

Et si on ne voulait pas suivre le même genre d'affaires, on pourrait en y entreprenant quelqu'autre chose, contribuer à l'accroissement de cette partie de la ville déjà embellie par les bâtisses superbes qu'y élèvent la Compagnie du Canal, et qui se trouvent dans son voisinage immédiat.

Cette propriété sera vendue suivant le plan fait par L. Bringier, qui sera exhibé à la Bourse, Lundi 2 d'Avril, si elle n'est pas vendue à l'amiable.

Pour plus amples informations relativement aux conditions, et à la livraison, s'adresser sur les lieux ou à leur magasin d'encan, rue St. Louis. 15 mars—16

AVIS.—Le soussigné, étant sur le point de partir pour France, donne avis au public, que pendant son absence, son neveu, M. A. DELPIT sera chargé de la gestion de ses affaires.

7 mars—15 J. DELPIT.

A VENDRE.

Cette jolie MAISON A ÉTAGES, située à l'encoignure des rues de l'Esplanade et Levée, ainsi que l'autre qui n'en est séparée que par un corridor, située aussi rue de la Levée. Si d'ici au 14 de mois prochain ces propriétés ne sont pas vendues à l'amiable, elles seront criées le même jour, à midi, à la Bourse Hewlett.

6 mars—☞ BAPTISTE AZARETTO.

B. BUISSON, voyer de la paroisse Jefferson, tient un bureau rue de Chartres, au coin de celle du Canal au-dessus du magasin de M. John Pendergast; et un autre, rue des Pacaniers, faubourg des Religieuses, où il recevra les ordres qu'on voudrait lui donner, soit pour des plans, soit des arpentages.

9 mars—1m.

VINS vieux de Médoc, en barriques, dans le pays depuis un an, marque J. H. Beyerman, quelques douzaines de Champagne mousseux de très bonne qualité; aussi chemises et pantalons pour nègres, à vendre par,

14 mars—5 J. M. FORTIER.

AVIS.—La collecte des Taxes d'Etat dans la paroisse d'Orléans, pour l'année 1831, commencera dans treize jours de cette date.

15 *Mars* 1832. P. GARDERE,

16 mars—3 Trésorier de l'Etat.

VITRES.—[illegible] demi caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.

17 mars

REÇU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryane, cire à cacheter Irlandaise, rouge et noire, do. do. Allemande, 1ère. qualité. E. JOHNS & CO..

Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 13 mars.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis le 1er. de ce mois, un nègre nommé CUDJOE, âgé de 46 ans, taille moyenne; il est charpentier et doit probablement se tenir aux faubourgs supérieurs. Il est estropié du bras gauche, par suite d'une ancienne blessure à l'épaule, ce qui l'oblige à se servir de hâches à manches courtes, et ne peut que difficilement se servir de scie. Il a le regard sournois, et prétend pouvoir lire dans la Bible; il porte des lunettes. Ce nègre cherchera probablement à se faire passer pour libre, sous le nom de JUST MAXWELL ou WILLIAMSON.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le conduira à la geole.

13 mars—6 L. MILLAUDON.

TRAITES sur Boston, à vendre par 10 mars STETSON & AVERY.

GRAISSE.—200 barillets première qualité, en débarquement du bateau-à-vapeur Planter, à vendre par 8 fév. FOSTER & HUTTON.

SEL.—1200 sacs gros et fin, de Liverpool, à vendre par 10 fév STETSON & AVERY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

MARDI, 20 du courant, à son magasin d'encan, il sera vendu, 100 colis marchandises sèches assorties, convenables pour la saison. Il y a des catalogues tout prêts, et on peut examiner les marchandises, aujourd'hui au magasin d'encan. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

MERCREDI, 21 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu,

UNE MAISON ET UN LOT DE TERRE, située dans le faubourg Ste. Marie, le dit lot mesure 30 pieds 6 pouces de face, sur la rue St. Pierre, et 84 de profondeur; la maison consiste en 4 appartements, une cuisine, etc. etc.

Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, un TERRAIN de prix, et les édifices qui s'y trouvent, situés au faubourg de l'Annonciation, dans l'îlet borné par les rues de la Course, Rasin, Colisée et des Magasins, ayant 68 pieds 11 pouces de face à la dernière rue, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur, mesure américaine. Les édifices consistent en une maison neuve en briques, de 50 pieds sur 20; elle a un étage qui n'est pas encore terminé; un jardin bien cultivé en arbres fruitiers de toute espèce.

On vendra en même temps, une quantité de planches qui se trouvent sur le terrain.

On exposera le plan à la Bourse, avant la vente.

Conditions: Moitié comptant, et le reste à un an, en billets endossé à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 19 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, quatre TERRAINS de valeur, avec les édifices qui s'y trouvent, dont deux font face au cercle de Tivoli, et les deux autres, joignant par derrière, ont leur façade à la rue des Naïades, et ne sont qu'à une centaine de pieds du cercle; savoir:

Le Lot No. 1 mesure 38 pieds 8 pouces à la rue des Naïades, sur une profondeur de 140 pieds, et 38 pieds 2 pouces; le No. 2, contigu, est de la même dimension et est près du cercle; le No. 3 est d'une forme irrégulière, et a 41 pieds 2 pouces de face au cercle de Tivoli, sur une profondeur de 98 pieds 10 pouces sur la ligne qui le divise de la propriété Reynolds, et 131 pieds 4 pouces sur la ligne opposée; il a une profondeur de 38 pieds 6 pouces d'un côté, et 43 pieds 1 pouce de l'autre, 61 dans le fond. Les édifices consistent en une bonne maison en briques, avec une galerie derrière et devant.

Le No. 4, contigu, est aussi d'une forme irrégulière et a 26 pieds de face au cercle de Tivoli, sur une profondeur de 300 pieds, et 51 pieds 10 pouces dans le fond, comme on le verra plus amplement dans le plan exposé à la Bourse. Il s'y trouve une maison à étage, en bois propre à faire un logement de domestiques, aussi, un hangard, trois puits et deux citernes.

Il sera vendu en même temps et au même lieu, quatre autres TERRAINS situés à l'encoignure des rues St. Jacques et St. Jean-Baptiste, faubourg Annonciation; ces terrains sont de différentes dimensions, tel qu'on le verra sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: pour les quatre premiers terrains, un quart comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans.

Pour les quatre derniers, un quart comptant et le reste en portions égales payables les 26 novembre 1832, 1833 et 1834, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque. 19 mars

PAR HEWLETT & RASPILLER.

LUNDI, 18 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, deux intelligents et excellents DOMESTIQUES de maison, une négresse et une mulâtresse, qui seront vendus ensemble, attendu que c'est le mari et la femme, savoir: James, âgé d'environ 25 ans, et Ursule, de 18 ans; ils sont tous deux acclimatés, et ne parlent qu'Anglais: James est accoutumé aux travaux d'un ménage et est excellent domestique pour servir une table; il s'entend à soigner les chevaux et est un petit cuisinier; Ursule est bonne blanchisseuse et repasseuse et sait coudre; elle est bonne domestique de maison.

Conditions: Six et douze mois en billets endossés à satisfaction. Ces deux esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.

L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Christy, notaire public. 17 mars—2

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, cette belle Propriété formant les angles des rues Tchoupitoulas, La Course, et des Religieuses, au faubourg de La Course, et d'une forme irrégulière, ayant sur la ligne supérieure 171 pieds, 160 pieds sur la rue Tchoupitoulas, 130 pieds 10 pouces sur la rue de La Course, et 120 pieds sur la rue des Religieuses; toutes mesures françaises: avec les édifices qui s'y trouvent, consistant en une maison avec cuisine. Le sol est très-élevé, et on peut former quatre terrains de cette propriété, lesquels pourraient avoir leur façade à la rue de La Course ou aux autres rues, tel qu'on pourra le voir par le plan exposé à la Bourse.

Conditions: Un cinquième comptant, et le reste à 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LE jeudi 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, deux ESCLAVES, savoir: Tanny, âgée d'environ 11 ans, servante de maison, garantie; Harrison, âgé de 25 ans, bon travailleur et accoutumé à travailler à bord des bateaux-à-vapeur. On ne garantit que les titres. Les conditions seront données au moment de la vente. 17 mars

PAR F. DUTILLET.

LUNDI, 26 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, à midi,

UNE JOLIE MAISON de quatre appartemens, galerie derrière, et deux petits cabinets bâtis en bois; la maison est élevée de quatre pieds de terre, et a une cuisine, un puits &c. Elle est située à environ 250 pieds du fleuve, sur le terrain No. 9, de 60 pieds sur 120, situé au faubourg Montreuil et faisant face à la rue Elmire.

Conditions: Un quart comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Pour plus amples informations, s'adresser à M. Banel Corna, au moulin de M. Duralde. 13 mars—12

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu à l'encan, le lundi 19 mars 1832, à midi, à la bourse Hewlett, les TERRAINS dépendans d'une partie de l'habitation Griffon, faisant face au chemin du Bayou jusqu'à la prolongation de la rue d'Orléans, conformément au plan qui sera déposé à la bourse.

Les conditions de la vente seront: que l'acquéreur devra fournir au vendeur ses billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et payable à un, deux et trois ans. Les actes de vente devront être passés chez M. Louis T. Caire, notaire, et les frais d'actes ainsi que de mise en possession par le voyer en sus aides, seront à la charge de l'acquéreur.

La maison principale sera livrée 30 jours après l'adjudication. 5 mars—15

FAUBOURG WASHINGTON

Augmenté.

HEWLETT ET RASPILLER,

VENDRONT incessamment à l'encan, la propriété de M. Alexandre Lesseps, divisée en terrains et dont la situation déjà si avantageusement connue n'exige aucune autre recommandation. Les personnes qui ne purent réaliser leurs désirs dans l'achat de Terrains, à la vente remarquable qui eût lieu vendredi dernier, et sur les quels, depuis lors de beaux bénéfices ont déjà été faits, auront une nouvelle occasion de se procurer à des prix modérés, des emplacements utiles à l'industrie, ou convenables à des résidences agréables à peu de distance du quarré de la ville et dans un quartier qui marche à pas de géant vers la prospérité que lui assigne sa localité.

Le propriétaire s'empresse de faire connaître que, par suite d'un arrangement qui vient d'être conclu, son voisin M. Salkeld, consul anglais, a consenti à l'ouverture immédiate de quelques unes des rues transversales, et plus tard de toutes les autres, qui établiront une liaison avec la propriété vendue vendredi, & du courant.

Des avis plus détaillés seront donnés sous peu, par voie de journaux et d'affiches, et indiqueront les conditions et le jour de la vente.

☞ Tous ces terrains sont situés en face d'une batture de 150 pieds. 7 mars—☞

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE, à vendre par 14 fév YORKE, MACALESTER & CO.

LE Soussigné a reçu par le navire [illegible] un superbe assortiment de chapeaux, [illegible], collerettes, mousseline brodée et [illegible], bonnets élégants &c. Tous ces objets sont dans le dernier goût, et seront vendus à bon marché.

JOSEPH G. SPRENGER,

14 fév Rue de Chartres, No. 30.